Envoyé en préfecture le 28/07/2020
Reçu en préfecture le 28/07/2020
Affiché le 28/07/2020
ID : 083-248300493-20200723-C_2020_064-DE

Département du Var
Arrondissement de Draguignan

DRACÉNIE PROVENCE VERDON agglomération

Direction Générale des Services
Gestion des Assemblées
Direction Générale des Services

Nombre de Membres		
Afférents au Conseil Communautaire	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
66	66	65

Objet de la délibération:
Election d'un quinzième Vice-Président

C_2020_064

EXTRAIT DES REGISTRES DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION

SÉANCE DU JEUDI 23 JUILLET 2020

L'an deux mille vingt, le vingt trois juillet à dix-huit heures, le Conseil d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en séance publique, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Richard STRAMBIO, Président, Maire de Draguignan.

PRÉSENTS :
Richard STRAMBIO, Claude PIANETTI, Claude ALEMAGNA, Liliane BOYER, Valérie MARCY, Bernard CHILINI, Nathalie GONZALES, Daniel MARIA, Alain CAYMARIS, Serge BALDECCHI, Raymond GRAS, Hugues MARTIN, Albert DAVID, Christophe CARRIERE, Karine ALSTERS, Gérald PIERRUGUES, Sophie DUFOUR, Nathalie PEREZ-LEROUX, Nadine DECARLIS, Alain BARALE, Jacques GÉRARD, Claude MARIN, Georges ROUVIER, Christine PREMOSELLI, Michel PONTE, Danielle ADOUX-COPIN, Franck AMBROSINO, Anne-Marie AMOROSO, Jacques BERTRAND, Bernard BONNABEL, Hugues BONNET, Stéphan CERET, Lisa CHAUVIN, Nicolas DATCHY, Cédric DUBOIS, Brigitte DUBOUIS, Francine FIORINI, Valérie FLAUS, Jean FOURISCOT, Sylvie FRANCIN, François GIBAUD, Malika GUELLATI, Jean Pierre GUINDEO, Marie-Christine GUIOL, Grégory LOEW, Marie-José MAUREL, Thierry MENARD, Jean-Bernard MIGLIOLI, Christine NICCOLETTI, Gil OLIVIER, Michèle PELASSY, Pierre PENEL, Thierry PESCE, Olivier POMMERET, Marie Laure TORTOSA, Romain VACQUIER, Christine VILLELONGUE

REPRÉSENTÉ(S) :
Stella ACCIARI pouvoir à Francine FIORINI, Christine CHALOT-FOURNET pouvoir à Nathalie GONZALES, René DIES pouvoir à Jean-Bernard MIGLIOLI, Jean-Yves FORT pouvoir à Sylvie FRANCIN, Françoise LEGRAIEN pouvoir à Liliane BOYER, Philippe ROUX pouvoir à Valérie MARCY, Régis ROUX pouvoir à Claude PIANETTI, Jean-Pierre SOUZA pouvoir à Sophie DUFOUR

ABSENT(S) :
Philippe SCHRECK

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Monsieur Romain VACQUIER

RAPPORTEUR : Monsieur Richard STRAMBIO

Envoyé en préfecture le 28/07/2020
Reçu en préfecture le 28/07/2020
Affiché le 28/07/2020
ID : 083-248300493-20200723-C_2020_064-DE

Lors de sa séance du 16 juillet 2020, le Conseil d'agglomération a procédé à la détermination du nombre de Vice-Présidents et de Membres du Bureau communautaire de Dracénie Provence Verdon agglomération et a procédé à leur élection. Ce nombre a été fixé à 15 Vice-Présidents et à 10 Membres du Bureau. L'élection des 14 premiers Vice-Présidents a été effectuée, mais le quinzième poste de Vice-Président est resté vacant. Dès lors, il est proposé de procéder à l'élection du quinzième Vice-Président de l'Agglomération.

Il est rappelé que, conformément aux dispositions de l'article L. 2122-7 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), applicable par renvoi de l'article L. 5211-2, le vote a lieu à bulletins secrets, au scrutin uninominal à 3 tours. Si après 2 tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue des suffrages, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu. Il est précisé que la majorité se calcule, non pas par rapport à l'effectif de l'organe délibérant, mais par rapport au nombre de suffrages exprimés, décompte fait des bulletins blancs et nuls.

Il est procédé à l'élection du quinzième Vice-Président de Dracénie Provence Verdon agglomération, dans les conditions ci-dessus exposées. Madame Christine NICCOLETTI et Monsieur Nicolas DATCHY sont désignés assesseurs.

Monsieur Romain VACQUIER est désigné secrétaire de séance.

1er TOUR DE SCRUTIN – ELECTION DU 15ème VICE-PRESIDENT

Est candidat au poste de 15ème Vice-Président : Monsieur Gérald PIERRUGUES.

Après que chaque conseiller communautaire ait voté à l'urne dédiée, les résultats sont les suivants :

- nombre de présents : 65
- nombre d'abstentions : 0
- nombre de votes nuls : 1
- nombre de votes blancs : 10
- nombre de votants : 65
- suffrages exprimés : 64
- majorité absolue : 33

Le nombre de voix obtenu après le vote est le suivant :
- Monsieur Gérald PIERRUGUES : 53 voix
- Monsieur Cédric DUBOIS (non candidat) : 1 voix

Monsieur Gérald PIERRUGUES ayant obtenu la majorité absolu des voix est proclamé 15ème Vice-Président, et est immédiatement installé dans ses fonctions.

Le Conseil d'agglomération, après en avoir délibéré, autorise Monsieur le Président à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Richard STRAMBIO



Président
Maire de Draguignan

Conformément au Code de Justice Administrative un délai de deux mois est ouvert à partir de la notification ou de la publication de la présente délibération pour contester celle-ci devant la juridiction administrative territorialement compétente. Dans ce même délai, la présente délibération peut être contestée devant l'autorité dont elle émane par l'exercice d'un recours gracieux. Ce recours suspend le délai de recours contentieux jusqu'à la réponse de ladite autorité ; le silence gardé pendant plus de deux mois valant rejet.